

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réseau points-nœuds cyclable de la Province de Liège :

Extension du Réseau Points-nœuds dans la Vallée de la Vesdre et aménagement d'un itinéraire cyclo-pédestre entre deux plus beaux villages de Wallonie !

Le réseau points-nœuds cyclable s'étend toujours plus aux quatre coins de notre territoire, sous la houlette de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Une nouvelle portion est aujourd'hui inaugurée dans la Vallée de la Vesdre. Par ailleurs, dans le cadre des relations avec les territoires, les Villes et les Communes, un véritable itinéraire cyclo-pédestre sera aménagé par le biais d'un autre financement entre ces deux villages. L'occasion d'offrir au plus grand nombre de pouvoir s'évader près de chez soi...

La Province de Liège, via sa Fédération du Tourisme, a repris sa marche en avant pour **agrandir le réseau** et donc **le travail de balisage** en concertation avec les communes. Et cela commence par la **Vallée de la Vesdre** où un itinéraire reliant le Barrage de la Gileppe jusqu'au bois de Grünhaut à Bilstain, en passant par le village historique de Limbourg, vient d'être fraîchement **balisé**. Le choix de cette région n'est pas un hasard puisqu'elle était, jusque-là, dénuée de balisage points-nœuds. L'objectif est, bien entendu, d'étendre le balisage vers Jalhay, Baelen et ensuite Stembert/Verviers/Heusy et de combler le vide dans le maillage cyclotouristique existant.

Cet itinéraire permet donc de **relier deux des « Plus beaux villages de Wallonie »**, à savoir Clermont-sur-Berwinne et Limbourg. La Vallée de la Vesdre est par ailleurs désormais **intégrée au réseau points-nœuds** pour vélo et, par corollaire, se trouve **connectée** au Pays de Herve et à la ligne 38.

Aménagement d'un itinéraire cyclo-pédestre

Ce nouveau tronçon balisé permet, en outre, la création d'un projet initié par la commune de Thimister-Clermont et la Ville de Limbourg. Afin de développer leur tourisme, ces deux entités souhaitent en effet aménager un itinéraire cyclo-pédestre champêtre de premier plan. Son nom : « La Route des Plus Beaux Villages ».

Dans ce cadre, une demande de subvention a été faite à la Province de Liège qui a marqué son accord de principe en juillet 2021 pour l'octroi d'un subside de 260.000 €. Grâce à ce budget, le projet alliant à la fois culture, tourisme, patrimoine, mobilité douce et sport verra le jour. L'occasion aujourd'hui d'en officialiser le premier coup de pelle.

Concrètement, ces aménagements permettront une itinérance touristique pertinente dans la découverte de l'Entre Vesdre et Meuse et du riche passé historique de ces deux villages classés au patrimoine wallon. Ce projet vise à améliorer un parcours déjà existant. Sur le territoire de la Ville de Limbourg, une première phase de travaux sera réalisée au printemps, ils concernent la remise en état du chemin de Grünhaut, ainsi qu'un aménagement cyclo-piéton du chemin de la Grappe. Du côté de Thimister-Clermont, le

subside permettra notamment de financer l'aménagement d'un chemin réservé, ainsi que la sécurisation de la traversée cyclo-piétonne sur la N3 permettant de rejoindre Clermont depuis la sortie de Cour La Saulx. À ce stade il s'agit d'une étude, le dossier pourra encore évoluer et devrait être transmis pour le mois de septembre 2024. L'objectif est d'offrir une liaison entre le village d'Elsaute et celui de Clermont par le biais d'une voirie davantage adaptée aux cyclistes, mais surtout de permettre une traversée sécurisée de la N3.

Un réseau qui s'étend

Avec cette portion de réseau points-nœuds supplémentaire dans la Vallée de la Vesdre, le nombre de kilomètres balisés sur l'ensemble du territoire de la province de Liège est aujourd'hui de 1.690 km. En 2026, ce chiffre atteindra près de 2.100 km.

L'objectif ultime pour la Fédération du Tourisme de la Province de Liège est de baliser 800 km supplémentaires de réseau en partie francophone et de terminer la mise à jour du réseau Vélotour sur 250 km en synergie avec l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est.

Le tout permettant d'atteindre un réseau de près de 3.000 km.

Informations et visuels : www.tourismepro.be - Espace Presse